



ECOLE LA CROIX DU LUDE

Institution Sévigné

127 bis avenue de la Libération

50400 Granville

☎ : 02.33.50.03.29 - @ : ecoledulude@wanadoo.fr

Année scolaire 2018/2019

CIRCULAIRE de RENTREE (Primaire - Maternelle)

RENTREE DES CLASSES

Elle aura lieu le **lundi 3 septembre 2018**.

- ❖ Pour le primaire, à 8h40
- ❖ Pour la maternelle, accueil des enfants et de leur famille entre 8h40 et 9h15.

Le vendredi 31 Août après-midi de 14h00 à 17h00, les parents, accompagnés de leur(s) enfant(s), pourront venir visiter l'établissement, consulter les listes et échanger avec les enseignants, s'ils le souhaitent.

Fournitures : vous pouvez consulter le lien :

<http://institutionsevigne.org/2018/07/07/fournitures-primaires-2018-2019/>
(page d'accueil, rubrique actualités)

ORGANISATION PRATIQUE DE L'ANNEE

La structure de l'établissement (11 classes) impose la modification du découpage des classes en raison de la contrainte du nombre d'enfants par niveau et par classe.

- ❖ 3.5 classes maternelles (1 TPS-PS, 1 PS-MS, 1 MS-GS)
- ❖ 7.5 classes primaires (1 GS-CP, 1 CP-CE1, 1 CE1, 1 CE2, 1 CE2-CM1, 1CM1-CM2, 2 CM2)

Dates à retenir au cours du 1^{er} trimestre :

- ❖ **Réunions de parents :**
CE2-CM1 / CM1-CM2 / CM2 : mardi 11 septembre 20h
TPS-PS / PS-MS / MS-GS / GS-CP : mardi 25 septembre 20h
CP-CE1 / CE1 / CE2 : mardi 2 octobre 20h
- ❖ Le vendredi 28 septembre : **soirée « moules-frites »** afin d'aider au financement de **la voile**.
- ❖ Le vendredi 30 novembre (une seule soirée) : **soirée « montagnarde »** afin d'aider au financement de la classe de neige.
- ❖ Le vendredi 28 juin : fête de l'école (spectacle et kermesse).

1- Horaires des classes

- ✓ 08h40 à 11h40 et 13h40 à 16h40 : lundi, mardi, jeudi, vendredi, pour les maternelles, CP, CP-CE1, CE1
- ✓ 08h40 à 11h55 et 13h40 à 16h40 : lundi, mardi, jeudi, vendredi, pour les CE2, CM1, CM2

2- Accueil des élèves

Il s'effectue à partir de 8h30 le matin, à partir de 13h25 l'après-midi. **Les élèves externes du primaire ne seront pas autorisés à rentrer sur la cour de récréation avant 13h25 (*pas de surveillance)**. Les familles doivent se conformer à cette exigence pour des raisons de sécurité. En cas d'accident, les enfants ne sont pas sous la responsabilité de l'école.

3- Etude (pour le primaire)

Elle a lieu les jours de classe. Le service commencera à fonctionner le jeudi 6 septembre 2018. S'inscrire près de l'enseignant(e) de votre enfant.

4- Garderie (les jours d'école)

Elle a lieu à partir de 7h35, le midi jusqu'à 12h10 et le soir jusqu'à 18h45.

Pour les maternelles :

Pour les familles souhaitant bénéficier de la garderie (maternelle) à partir de 17h00 jusqu'à 18h45, une participation de 2,90 € par enfant et par soirée sera demandée. Cette somme comprend également la fourniture par l'école d'un goûter qui sera servi à chaque enfant.

5- Calendrier des vacances

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES – Année 2018/2019

VACANCES	MATERNELLE / PRIMAIRE
RENTREE SCOLAIRE (élèves)	Lundi 3 septembre 2018
TOUSSAINT	Vendredi 19 octobre 2018 après la classe au lundi 5 novembre 2018 au matin
NOEL	Vendredi 21 décembre 2018 après la classe au lundi 7 janvier 2019 au matin
HIVER	Vendredi 8 février 2019 après la classe au lundi 25 février 2019 au matin
Mardi Gras	Mardi 5 mars 2019 non travaillé
PRINTEMPS	Vendredi 5 avril 2019 après la classe au mardi 23 avril 2019 au matin
ASCENSION	Vendredi 31 mai 2019 non travaillé
PENTECOTE	Lundi 10 juin 2019 non travaillé
FÊTE DES PARENTS	Samedi 25 mai le matin travaillé*
ETE	mercredi 3 juillet 2018 travaillé, fin des cours le soir*.

Attention ! Toute modification du calendrier doit, obligatoirement, faire l'objet d'un « rattrapage » pour que le nombre de journées travaillées qui sont imposées en primaire et maternelle soit scrupuleusement respecté.

Nous proposons un calendrier concerté **pratiquement** identique au calendrier du collège / lycée.

***Ce signe, avant la date indique que le calendrier est spécifique à l'Institution Sévigné.**

Merci de le conserver précieusement tout au long de l'année afin d'éviter les « oublis » !

L'ORGANISATION DE L'ECOLE L'AN PROCHAIN

Depuis plusieurs années, la réforme horaire est l'occasion de proposer des activités d'aide personnalisée aux élèves qui en ont besoin. C'est le travail que nous avons mené au sein de l'équipe de l'école, notre objectif étant d'aider les enfants à dépasser leurs difficultés en adaptant notre pédagogie aux besoins recensés. Ces ateliers sont mis en place en dehors du temps scolaire, le soir de 17h à 17h45 mais nous le proposerons également certains matins ou midis. Cela ne concernera que quelques élèves et il conviendra d'en préciser les modalités ultérieurement. Nous sommes extrêmement vigilants à ces difficultés, à ce titre 12 élèves de CM1-CM2 ont bénéficié de soutien sous forme de stages de remise à niveau pendant les vacances de printemps et d'autres stages seront organisés cet été (16 élèves).

ECONOMAT

Les documents seront remis lors de la pré-rentrée et lors de la rentrée.

CATECHISME

Le projet éducatif rappelle le caractère chrétien de l'école. En conséquence, des célébrations à l'occasion de la fête de Noël et de Pâques sont proposées aux élèves. Les élèves de CE2-CM2 découvrent la culture chrétienne dispensée à raison d'une heure hebdomadaire avec les supports « Anne et Léo ». Les horaires de ces classes sont aménagés, ils terminent à 11h55 tous les midis.

Nous articulons la culture chrétienne avec le catéchisme (pour les familles faisant ce choix). Les familles peuvent choisir également entre catéchèse au sein de l'établissement ou en paroisse. L'articulation entre culture chrétienne et catéchisme se fera grâce au support « Nathanaël », déjà utilisé cette année par la paroisse Saint Clément.

Le choix du catéchisme n'a pas de caractère obligatoire.

Je lance un appel aux personnes qui souhaiteraient encadrer et guider des enfants en catéchèse. Les volontaires se réunissent régulièrement pour préparer les séances avec la paroisse, n'hésitez surtout pas à me questionner si vous souhaitez plus de renseignements. Je ne pourrai rien mettre en place sans bénévoles, merci d'en parler autour de vous, des parents, grands-parents, amis de l'école peuvent se sentir concernés et adhérer au projet.

Si vous n'avez pas pris contact avec Madame Proudnikoff (02 33 50 03 95), responsable de la catéchèse paroissiale au centre Jean XXIII, **les inscriptions** seront possibles **à l'école, le jeudi 13 septembre de 16h15 à 17h30.**

ASSURANCE SCOLAIRE

Elle n'est pas obligatoire mais peut rester une mesure de prudence. Vous pouvez vous adresser directement à votre assureur. Nous vous conseillons de vérifier que votre enfant est couvert par une assurance individuelle accident. Demandez-la dès à présent pour pouvoir la fournir à la rentrée.

En revanche, l'assurance « responsabilité civile » du chef de famille est obligatoire. Les familles doivent pouvoir répondre à toute demande de justificatif à ce sujet, et en tout état de cause, sont responsables des dommages causés par leurs enfants à autrui.

L'Institution décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'affaires appartenant aux élèves. Il est conseillé de ne pas confier aux jeunes des sommes importantes ou des effets de valeur, les portables sont strictement interdits. Il est sage de marquer les vêtements (blousons – survêtements...).

VETEMENTS

Comme chaque année, un grand nombre de vêtements a élu domicile à l'école pendant les vacances. Ils seront disponibles le jour de la rentrée et pendant deux semaines. Après cela, ils ne seront pas conservés dans l'établissement.

En souhaitant de bonnes vacances à tous ceux qui ont la possibilité d'en avoir,

Ch. MORIN
Directeur